



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 novembre 2016 — N° 211

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire du Club littéraire de Louiseville inc.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix À part entière.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le succès de la cinquième soirée Au Cœur de la vie au profit de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke inc.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner les performances de M. Maxime Duguay aux Jeux olympiques spéciaux mondiaux d'été à Los Angeles.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de Phobies-Zéro.

22 novembre 2016

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jan Lauer pour la réalisation d'un carnet d'identification médicale.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de la Société d'histoire de Montarville.

M. Tanguay (LaFontaine) fait une déclaration afin de féliciter M. Matteo « Theo » Vecera, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la réalisation de la Trousse de voyage Au Cœur de l'attachement par la Table des partenaires en petite enfance de Saint-Hubert.

À 13 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

22 novembre 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 222 Loi permettant la conversion de L'Assurance Mutuelle de l'Inter-Ouest et de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal et leur fusion

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2771-20161122)

M. Carrière (Chapleau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 222, Loi permettant la conversion de L'Assurance Mutuelle de l'Inter-Ouest et de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal et leur fusion.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 222 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 19 et 20 octobre 2016 par Mme Lamarre (Taillon) et par M. Turcotte (Saint-Jean), au nom de Mme Lamarre (Taillon), concernant la fermeture de l'Unité interne de santé mentale du Centre hospitalier de La Sarre;

(Dépôt n° 2772-20161122)

22 novembre 2016

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 novembre 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant les travaux sur les ponts Lacaille et Brodeur dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

(Dépôt n° 2773-20161122)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 novembre 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant la construction d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire;

(Dépôt n° 2774-20161122)

La réponse à la question écrite n° 205 concernant l'âge médian et moyen des personnes inscrites à un médecin de famille entre le 1^{er} juin 2015 et le 23 septembre 2016 et l'âge médian et moyen des personnes inscrites au guichet d'accès pour la clientèle orpheline en date du 23 septembre 2016, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 octobre 2016 par Mme Lamarre (Taillon);

(Dépôt n° 2775-20161122)

La réponse à la question écrite n° 208 concernant le Programme de redéfinition d'emploi mis en place par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 1^{er} novembre 2016 par M. Roy (Bonaventure).

(Dépôt n° 2776-20161122)

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 23 novembre 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2777-20161122)

Dépôts de pétitions

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 490 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accessibilité aux services d'hémodialyse.

(Dépôt n° 2778-20161122)

22 novembre 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, dépose :

Une liasse de documents concernant l'impact des modifications au Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

(Dépôt n° 2779-20161122)

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), M^e Lina Desbiens, soit nommée de nouveau membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

La rémunération et les autres conditions de travail de M^e Lina Desbiens.

(Dépôt n° 2780-20161122)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote par appel nominal est tenu.

22 novembre 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 262 en annexe)

Pour : 95 Contre : 2 Abstention : 0

M. Couillard, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), M^c Philippe Berthelet, inspecteur général adjoint, Bureau de l'inspecteur général, Ville de Montréal, soit nommé, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre de la Commission d'accès à l'information, affecté à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter du 12 décembre 2016, en remplacement de M^c Robert Tremblay-Paquin, et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

La rémunération et les autres conditions de travail de M^c Philippe Berthelet.
(Dépôt n° 2781-20161122)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote par appel nominal est tenu.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration, conformément aux dispositions de l'article 25 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

22 novembre 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **263** en annexe)

Pour : **94** Contre : **2** Abstention : **0**

Mme Jean (Chicoutimi), conjointement avec M. Spénard (Beauce-Nord) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant une enquête élargie et indépendante sur les relations entre les nations autochtones et les corps policiers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Spénard (Beauce-Nord) présente une motion concernant un registre québécois public des délinquants sexuels récidivistes et à haut risque; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Rochon (Richelieu), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'honorer ses engagements en vue de favoriser l'acceptabilité sociale des projets de développement sur le territoire du Québec;

QUE l'Assemblée nationale enjoigne le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec d'intégrer le respect des droits citoyens et des peuples autochtones dans la mise en œuvre des orientations gouvernementales et du futur plan d'action suite aux consultations sur le Livre vert en matière d'acceptabilité sociale lancé en février 2016.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert.

22 novembre 2016

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 23 novembre 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Therrien (Sanguinet).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission de l'économie et du travail étudie l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, notamment l'impact sur l'industrie laitière et fromagère du Québec;

QU'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et tous les organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

22 novembre 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 116, Loi visant le transfert des activités du registraire des entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 116 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 116 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 23 novembre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

22 novembre 2016

À 15 h 23, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 novembre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

22 novembre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Lina Desbiens soit nommée membre de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 262)

POUR - 95

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	(Sherbrooke)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	Samson (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
(Outremont)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	

CONTRE - 2

Khadir (IND)

Massé (IND)

22 novembre 2016

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, proposant que M^e Philippe Berthelet soit nommé membre de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n^o 263)

POUR - 94

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	(Sherbrooke)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
(Outremont)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)	

CONTRE - 2

Khadir (IND)

Massé (IND)